

## Les bois de la vallée du Thoré et leur exploitation

S. Amalric

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Amalric S. Les bois de la vallée du Thoré et leur exploitation. In: Revue géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, tome 6, fascicule 4, 1935. pp. 347-355;

doi : <https://doi.org/10.3406/rgpso.1935.4193>

[https://www.persee.fr/doc/rgpso\\_0035-3221\\_1935\\_num\\_6\\_4\\_4193](https://www.persee.fr/doc/rgpso_0035-3221_1935_num_6_4_4193)

---

Fichier pdf généré le 05/04/2018

# LES BOIS DE LA VALLÉE DU THORÉ

## ET LEUR EXPLOITATION

par M<sup>lle</sup> S. AMALRIC

---

La vallée du Thoré, on l'a souvent observé, doit à sa situation et à son orientation Est-Ouest une pluviosité particulièrement forte <sup>1</sup>. Labastide-Rouairoux qui n'est qu'à 393 m. d'altitude enregistre 1.346 mm. de pluie annuelle; Labruguière, à la sortie occidentale de la vallée en reçoit 1.036 mm.; les pentes du plateau d'Anglès reçoivent des pluies plus abondantes encore et celles de la Montagne Noire, quoique tournant le dos aux précipitations méditerranéennes bénéficient encore de 1.100 à 1.200 mm. de pluie. Ces chutes d'eau sont réparties le long de l'année de telle sorte que la sécheresse d'été n'est vraiment marquée qu'en juillet et en août; les provisions d'humidité emmagasinées dans les sols arénacés et argileux permettent aux arbres de passer sans dommage la saison la plus pauvrement dotée. L'imperméabilité du sous-sol favorise de même la végétation forestière.

**1. Les bois.** — La répartition actuelle dépend en grande partie de la manière dont les versants ont été exploités. Les pentes du plateau d'Anglès, exposées au Sud et d'une déclivité relativement faible, ont été défrichées pour l'établissement des cultures. Les bois n'y occupent que des surfaces exigües. La végétation spontanée y est surtout représentée par des landes à ajoncs, à genêts et à bruyères qui occupent des bois détruits ou des champs abandonnés. Le versant de la Montagne Noire, au contraire, est couvert de bois. La forte pente, le sol rocailleux, l'exposition au Nord ont favorisé le maintien de la couverture forestière. En dehors de quelques clairières de culture, représentées surtout par des landes dans la partie supérieure du versant, en dehors de la bande

---

1. Voir J. DOUGADOS, Les conditions climatiques de la végétation de la Montagne Noire (*Rev. géogr. des Pyrénées et du Sud-Ouest*, t. III, 1932, pp. 131-154, 4 fig., 1 pl.).

cultivée, sur les premières pentes de la vallée, sur les amas de matériaux de ruissellement et sur les argiles éocènes, tout le flanc de la Montagne Noire reste riche en forêts, appartenant d'ailleurs à des types variés d'exploitation.

Les 11.682 hectares de bois qu'on peut arpenter dans la vallée du Thoré se répartissent entre les particuliers (5.290 ha.), les communes (5.118 ha.), le domaine de l'Etat (1.274 ha.), de la manière suivante :

*Forêts communales.*

	HA.	CHÊNE	HÊTRE
	—	—	—
Labastide-Rouairoux. . . . .	408	50 %	50 %
Albine. . . . .	880	10 %	90 %
Sauveterre. . . . .	136	20 %	80 %
Saint-Amans-Valtoiret. . . . .	693	70 %	30 %
Saint-Amans-Soult. . . . .	1.247	10 %	90 %
Mazamet. . . . .	353	15 %	85 %
Aigüefonde. . . . .	24	»	»
Labruguière. . . . . Divers 10 %	1.730	20 %	70 %

*Forêts domaniales.*

	HA.	
	—	
Périmètre de l'Agout, série Labastide-Rouairoux	270	(Reboisement)
Montagne Noire, série Labruguière. . . . .	1.004	10 % chêne 80 % hêtre 10 % divers

*Forêts particulières.*

	HA.
	—
Saint-Amans-Soult. . . . .	1.691
Mazamet. . . . .	3.058
Labruguière. . . . .	.541

Les forêts communales sont exploitées essentiellement en taillis sous futaie et parfois en taillis simples où les coupes se font tous les 25 ou 30 ans. Les uns et les autres donnent du bois de chauffage aux habitants grâce aux coupes d'affouage, et aux bûcherons professionnels par des ventes. Ces forêts se renouvellent uniquement par rejet de souche.

Les forêts domaniales comprennent essentiellement des futaies où l'on pratique deux sortes de coupes : des coupes d'amélioration faisant disparaître les jeunes arbustes au profit de ceux que l'on veut laisser se développer; des coupes de régénération ayant pour but d'exploiter les gros arbres, mais petit à petit afin d'avoir spontanément de jeunes semis qui remplaceront les arbres abattus.

Les forêts particulières sont généralement formées de vieilles futaies d'essences diverses, surtout de châtaigneraies. Certaines de ces châtaigneraies, plusieurs fois centenaires, montrent des arbres énormes, au tronc creux, mais ayant encore de jeunes pousses vigoureuses donnant d'excellents fruits.

Partout ailleurs, c'est le chêne et le hêtre qui dominant, le hêtre plus que le chêne et de beaucoup. Les hêtres sont abondants sur le versant septentrional de la Montagne Noire. Les chênes se mêlent aux hêtres un peu partout. Ce sont des chênes rouvres et des chênes pédonculés et surtout peut-être des produits de croisement entre les deux espèces. Le chêne se retrouve aussi, de préférence aux hêtres, aux endroits qui ont été atteints par des incendies, car il rejette de souche plus facilement; de même, c'est lui qui envahit les landes vers les crêtes parce qu'il craint moins le vent que son compagnon habituel.

Une partie du domaine forestier actuel est dû à des reboisements. La reconstitution des forêts a débuté vers 1850, au moment où les troupeaux de moutons devenaient moins nombreux. Mais c'est dans ces vingt dernières années qu'elle a donné le plus de résultats : 4 à 500 hectares de terrains incultes ont été rendus à leur destination forestière, par l'initiative surtout des riches industriels de la région. A l'heure actuelle, peut-être à cause de la crise, l'effort des gros propriétaires décline; mais l'élan a été donné, et les petits propriétaires, entraînés par l'exemple, continuent et amplifient le mouvement.

Les terrains reboisés sont des terrains incultes, qu'ils soient des landes ou d'anciens champs et prés qui ont cessé d'être exploités; le reboisement est donc essentiellement localisé sur le haut des pentes de la Montagne Noire. Le fond forestier nouveau est généralement constitué par des conifères. Sur ces terrains nus, on plante des essences venant bien au soleil, surtout l'épicéa aux hautes altitudes et le pin sylvestre aux basses. Aux hautes altitudes, avec l'épicéa, on met du sapin et du hêtre. Le sapin étant une

essence d'ombre, on escompte qu'il remplacera automatiquement l'épicéa quand ce dernier arrivera à exploitation. Le sapin reproduit spontanément à l'âge de cinquante ans, tandis que l'épicéa ne reproduit pas. Dans nos régions, à l'altitude qui peut lui être offerte, l'épicéa pousse très vite au début, mais à l'âge de quarante ans, il s'arrête à peu près de croître et il ne donne jamais qu'un bois assez médiocre.

Parmi ces conifères on plante aussi des hêtres par bosquets. La raison en est peut-être que cet arbre est ici l'hôte habituel des bois; peut-être aussi pense-t-on qu'en cas d'incendie, le hêtre a l'avantage de rejeter de souche et d'éviter ainsi de nouveaux travaux de plantation. A l'inverse, dans les vieux bois de hêtre, fatigués par des coupes successives on plante des sapins des Vosges pour que cet arbre conquière peu à peu la place; en effet, son bois rapporte plus que celui du hêtre, car le cubage obtenu est supérieur et sa valeur marchande plus grande. Dans les parties élevées du versant de la Montagne Noire, on a toujours planté, enfin, du mélèze, mais en faible quantité, car on craint les maladies, très fréquentes chez cette espèce, qui risquent de diminuer le rendement. On met aussi du cèdre qui vient très bien, mais assez peu, car sa transplantation est difficile.

Dans les zones inférieures, le fond du reboisement est constitué par des pins sylvestres. Cet arbre se reproduit très facilement, donne du bon bois recherché. Il a le défaut d'être trop branchu, mais cela lui permet de mieux résister au vent; on l'en corrige en plantant plus serré. On mélange aux pins sylvestres des laricios, de préférence des laricios de Corse, réservant les noirs d'Autriche pour les terrains très rocailleux ou calcaires, comme le causse de Labruguière. C'est un arbre qui monte absolument droit, mais il reproduit moins facilement que le pin sylvestre et son bois est de moins bonne qualité. Parmi ces conifères on n'introduit pas d'arbres à feuilles caduques, mais on replante beaucoup de châtaigniers à basse altitude, dans les creux, les bas-fonds, surtout en vue d'obtenir du bois; on en met aussi dans les endroits en danger d'incendie, afin qu'ils puissent rejeter de souche. Enfin on plante un peu de frêne à n'importe quelle altitude, le long des ruisseaux. Il se reproduit facilement et son bois est très estimé pour le charronnage. Quelques aulnes sont placés dans les parties marécageuses, occupant ainsi des terrains improductifs autrement. Le reboisement redonne une valeur aux terrains incultes et

prépare pour l'avenir des possibilités nouvelles d'exploitation du bois.

**2. Les formes de l'exploitation des bois.** — Cette exploitation affecte les formes les plus variées. La plus ancienne, sinon la plus avantageuse, est celle du châtaignier pour les fruits. Le châtaignier a été, ici comme en bien d'autres régions, l'« arbre à pain », et il s'est trouvé ainsi l'un des supports du peuplement. De nos jours, la culture traditionnelle du châtaignier a persisté, mais les fruits ne servent pour ainsi dire plus à la nourriture de l'homme. Les plus belles châtaignes, les « dauphines » ou marrons sont exportées; il en est de même pour les « coutinelles » et les « jane-longues »; les catégories inférieures sont abandonnées aux pourceaux.

La zone des châtaigneraies correspond à la zone des vieux villages situés sur la pente de la Montagne Noire; on en trouve aussi quelques-unes, beaucoup plus rares, sur le versant du plateau d'Anglès. Le châtaignier préfère les terrains siliceux, légers, pas trop secs; les terrains argileux du bas de la vallée lui conviennent peu. La maladie de l'encre ne l'a pas atteint dans la vallée du Thoré, alors qu'elle a fait des ravages désastreux dans la Montagne Noire, du côté du Mas-Cabardès. Toutefois, pour parer à toute éventualité, la commission de reboisement a créé à la Fargue, entre Négrin et le Bousquet, une pépinière de « tambas » ou châtaigniers du Japon, que la maladie laisse indemnes. Cette variété, plus précoce, donne des fruits non cloisonnés, dès que les arbres sont âgés de quatre ans. On en a planté quelques-uns au Fourchat, domaine voisin d'Aigüefonde.

Les forêts du versant nord de la Montagne Noire ont aussi donné depuis toujours du bois de chauffage. Le mode de son exploitation est très primitif. Les bûcherons en possession d'un lot de bois, commencent par abattre tous les arbres. On monte ensuite au bois avec une bête de somme, le plus souvent un mulet, parfois un cheval ou même un âne. On réunit les quatre ou cinq arbres que l'on veut descendre; on enfonce à l'extrémité de chaque tronc un coin de fer à anneau et l'on attache la charge, ou « traînée », au moyen de chaînes. La bête n'a plus qu'à tirer, et les troncs d'arbre vont descendre dans un nuage de poussière, abandonnant en route la plus grande partie de leur écorce. Les traînées d'un même coin de montagne empruntent toutes le même chemin.

Au début, ce n'était qu'une piste, un tout petit sentier, tracé par les bûcherons allant abattre le bois, en émondant les arbustes ou les genêts envahisseurs. Mais, après le passage des traînées, petit à petit, le chemin se creuse, voit disparaître sa couverture végétale; des cailloux sont entraînés, parfois même de gros blocs. Vienne une pluie d'orage et le chemin creux ainsi créé deviendra un vrai torrent roulant les pierres et les déposant aux endroits où la pente s'adoucit. Toute la Montagne Noire est ainsi sillonnée de sentiers à traînées qui dégénèrent parfois en torrents-miniatures.

A la hauteur des villages, on empile les arbres sur place. Ce bois sèche peu à peu et les paysans viendront le scier à la main, et tout le long du chemin s'empilent les stères. Les branches donnent des fagots. Bûches et fagots servent au chauffage du village mais tout l'excédent, la plus grosse partie, est chargé sur des charrettes et transporté dans les localités voisines pour y être vendu.

Le bois de chauffage est fourni par le hêtre, le châtaignier alimente les scieries à douelles. Cette industrie, très ancienne, n'a jamais cessé de se développer et elle reste florissante. Il arrive souvent que les châtaigneraies ont été coupées, soit parce que leurs fruits ne se vendaient pas assez ou étaient trop difficiles à ramasser, la main-d'œuvre étant prise par les usines; soit parce que les propriétaires avaient besoin d'argent et que les scieries et surtout d'autres usines dont nous parlerons plus loin achetaient le bois de châtaignier à des prix avantageux. En ce cas il ne reste plus de la châtaigneraie que des souches, entre lesquelles on va semer des châtaignes; au bout d'une trentaine d'années on a alors un taillis de châtaigniers, appelé dans le pays « bloutière » ou « broutière ». On peut exploiter le taillis pour la première fois à 25 ou 30 ans, puis chaque dix ou vingt ans. Pendant ce temps, le bois provenant des émondages sert au chauffage et à la fabrication d'aiguillons, de manches d'outils et de piquets. Ce sont ces « bloutières » qui sont essentiellement exploitées en vue de la fabrication de douelles. Le bois est vendu habituellement sur pied aux scieurs qui l'exploitent pour leur compte. Il est parfois refendu pour faire des échelas, mais, le plus souvent, on en tire des douves ou douelles de fort bonne qualité, vendues aux tonneliers régionaux (on en compte trois à Mazamet) ou aux tonneliers du Bas-Languedoc. Douelles et tonneaux sont tous d'ailleurs destinés aux vignobles de ce que

l'on appelle dans la région le « Pays-Bas ». L'industrie de la douelle est une véritable industrie familiale; tout le travail est fait à la maison. Si les produits s'écoulent facilement, on active la production, sinon on l'arrête.

Il y a aussi dans la vallée du Thoré de nombreuses scieries d'origine plus moderne, les scieries à grumes. Autrefois les scieurs allaient là où l'on avait besoin d'eux. Puis, on installa au Gua, à l'entrée de l'Arnette dans Mazamet, une scie à eau. Depuis soixante ans environ, on a établi dans la région des scies mécaniques, mues à la vapeur, vingt ans après à l'électricité. A l'heure actuelle, il y en a une importante à Saint-Amans, une autre à Albine, et neuf à Mazamet. Cependant quand on achète une grande forêt déjà abattue, on installe généralement sur place une scie à vapeur utilisant soit du charbon, soit le plus souvent des déchets de bois.

Les scieries à grumes ont commencé par exploiter le bois de la Montagne Noire, puis elles ont acheté dans les régions voisines le bois qui pouvait être employé sur place. D'abord le sapin des Pyrénées, acheté en Ariège, amené aujourd'hui par camions de vingt tonnes. Ce sont de belles billes de bois de 17 à 18 m. de long, déjà ébranchées et écorcées. Puis les épicéas et les pins plantés surtout dans les domaines des Faillades et de Montlédier, sur le plateau d'Anglès, premiers domaines reboisés de la région; ces arbres proches des scieries de la vallée sont transportés par les scieurs eux-mêmes. On débite encore les châtaigniers qui ont du beau bois, les hêtres de la Montagne Noire, et enfin, en plus petites quantités et selon le hasard des circonstances, des chênes, les frênes des bords des ruisseaux, les platanes des routes, les peupliers des prairies. Tous ces bois, une fois travaillés, sont vendus pour être utilisés sur place : le sapin pour les charpentes; l'épicéa et le pin pour faire des planches voliges et des coffrages dans lesquels on coule le ciment armé; le châtaignier sert à la fabrication des meubles et des boiseries de demi-luxe; le hêtre pour les bancs des « peleurs » du délainage et les machines appelées « sabreuses » (ce bois est appelé dans le pays « bois d'eau », et il faut en effet qu'il soit capable de résister à l'action de l'eau pour qu'on puisse en faire les machines servant au lavage des peaux de mouton); le platane pour le découpage des cuirs; le peuplier pour les cadrages qui permettent aux peaux de luxe de sécher convenablement. Les scieries de la vallée du Thoré travaillent ainsi de 2 à 3.000 mètres cubes de bois de grume par an.



Enfin, Labruguière possède deux grandes entreprises plus récentes, exploitant d'une manière plus scientifique, l'une le châtaignier, l'autre le hêtre. Depuis 1905 en effet, on a installé dans cette ville une usine destinée à la fabrication de l'extrait tannant de châtaignier. Le bois est employé dès que l'arbre a cinquante ans environ; s'il est plus vieux, il doit encore être sain pour être utilisé. Souvent le châtaignier de la région est « gélife », c'est-à-dire que ses couches sont séparées sous l'action de la gelée qui fait éclater le bois; il est alors impossible de l'utiliser pour en faire des planches ou des douelles; on l'envoie à l'usine de tannin. L'usine traite jusqu'à 20.000 tonnes de bois de châtaignier par an, dont au moins 9.000 viennent de la vallée du Thoré. Le bois donne en poids 20 % d'extrait tannant concentré à 25° Baumé; l'extrait est vendu dans les régions françaises de tanneries, principalement dans les Pyrénées (de Tarbes à Bayonne), en Bretagne, en Dordogne et dans le Nord. Il est utilisé surtout pour tanner le cuir de bœuf pour la fabrication des semelles de soulier, des pièces de harnachement ou de bourrellerie. Depuis 1920, l'usine traite du québracho importé d'Argentine et du Paraguay pour la fabrication d'un produit tannant utilisé surtout pour la préparation de la peau de mouton. Cette nouvelle fabrication est une conséquence de l'extension de la mégisserie mazamétaine. En moyenne, l'usine avec 70 ouvriers traite actuellement, chaque année, 12.000 tonnes de québracho donnant 20.000 fûts de 225 kilos. Elle règle sa production d'extrait de québracho sur la consommation des deux gros centres mégissiers voisins, Mazamet et Graulhet.

Labruguière possède aussi une autre usine très importante, destinée à tirer parti du hêtre de la Montagne Noire, c'est l'usine « Stella »; elle utilise presque exclusivement ce bois, avec, pour le contre-plaqué un peu de peuplier et du bois d'okoumé importé du Congo. L'usine achète le bois de hêtre sur place, coupé et émondé. Elle fabrique des chaises, des fauteuils, des meubles de jardin, de bureau et de bibliothèque. Elle utilise par jour 4 à 5 mètres cubes de bois de hêtre. La chaise et le fauteuil forment l'essentiel de la production : 350 chaises sont fabriquées en moyenne par jour par toute une série d'opérations donnant autant d'ateliers. L'usine est actionnée à la vapeur, ce qui lui permet d'utiliser les déchets de bois et elle emploie environ 230 ouvriers ou employés, dont 180 hommes et 50 femmes. Des

chaises cannées ne se font pas à l'usine, mais à domicile dans la ville même de Labruguière. L'usine fournit aux ouvriers tous les éléments nécessaires et ils sont payés à la pièce. La vente se fait dans toute la France et en Algérie, Tunisie, Maroc.

Les industries du bois ont donc une réelle importance dans la vallée du Thoré. Elles ajoutent un trait original à la physiologie du pays qui combine de tant de manières la vie rurale et la vie industrielle. Celle-ci, avec ses usines de délainage et de tissage, a fourni des exemples et une clientèle à cet équipement moderne de l'utilisation du bois, comme elle a retenti sur l'évolution agricole et sur l'élevage. Les industries de la laine ne sont plus seulement des formes modernes de l'industrie juxtaposées à une vie rurale de caractère archaïque, comme elles ont été longtemps. Elles sont devenues le moteur de toute activité dans la région mazamétaine et le paysage forestier lui-même se laisse modeler sous leur influence directe ou indirecte.

---